

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 663

semaine du
15 au 21 juillet
2021

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



Après les annonces de Macron du 12 juillet 10 vous informe. Abonnez-vous !

■ La députée LFI Mathilde Panot interpelle le gouvernement (13 juillet)

« **O**ser dire à la télévision, hier soir, à 20 heures, sans crier gare, que dans moins de deux semaines, nous ne pourrions aller nulle part sans être vaccinés ! (...) Vous prolongez l'état d'urgence sanitaire jusqu'à décembre, vous parlez aux Français comme à des enfants. Cet été, Jacques a dit : pas de vaccin, pas de train. Jacques a dit : pas de vaccin, pas de café. Pas de vaccin, pas de commerces. Cet été, si vous êtes vaccinés, mais pas vos enfants, ils vous attendront devant le restaurant. Après la police du vêtement, Macron invente la police sanitaire ! Cet été, votre pass sanitaire sera contrôlé par des policiers non vaccinés et vous demandez aux patrons de café de s'improviser videurs – mais, rassurez-vous, Macron lui avait promis : le vaccin ne sera pas obligatoire. Bienvenue en Absurdie !

(...) Nous croyons à la science. Le vaccin est une des solutions pour lutter contre l'épidémie, mais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) elle-même nous dit qu'il faut convaincre plutôt que contraindre. Or, avec vous, pour le vaccin comme pour le reste, c'est à la matraque !

Vous avez laissé des soignants travailler en sacs-poubelles, vous les avez gazés quand ils réclamaient plus de moyens, et, maintenant, vous les stigmatisez pour qu'ils se fassent vacciner. Et le pompon : les pauvres sont les plus exposés au Covid, ceux qui en meurent le plus, ceux qui ont le moins d'accès à la vaccination. Alors, en toute logique, vous déremboursez le test PCR.

(...) Les plus pauvres auront, en prime, une mise à mort sociale, avec la réforme de l'assurance chômage et la réforme des retraites. Par contre, jackpot pour Big Pharma, pour qui la fête continue !

Nous vous avions pourtant prévenu : avec 800 millions d'euros d'économies pour l'hôpital public, des fermetures de lits, le manque de personnel soignant, où sont les moyens pour les soignants ? Où sont les purificateurs d'air ? En quoi le fait de briser nos libertés aide-t-il à lutter contre l'épidémie ? »

■ François-Xavier Bellamy (député européen LR) et Loïc Hervé (vice-président des centristes) (Le Figaro, 15 juillet)

« **N**ous refusons absolument le monde qui se dessine sous nos yeux (...). S'opposer au pass sanitaire n'est pas être antivaccins (...). Pour la première fois dans notre histoire, il faudra présenter un document de santé pour effectuer les actes les plus simples du quotidien (...). Qui peut prétendre qu'un tel dispositif permet de "retrouver la liberté" ? Il constitue au contraire un précédent redoutable en matière de contrôle et de droits différenciés (...). »

■ Le sénateur centriste Loïc Hervé (L'Express)

« **J**amais dans notre pays, une telle chose n'a été mise en place. En France, le contrôle d'identité est placé sous le contrôle du procureur de la République, dans un lieu et une période donnés. Le passe sanitaire voudrait remplacer ce régime d'exception par le principe de devoir en tout lieu et en tout temps, justifier de notre identité devant des personnes, comme des commerçants, des restaurateurs ou des vigiles, dont le rôle n'est pas de contrôler l'identité ou l'état de santé des citoyens. (...) On bascule dans une forme de société de contrôle social, ce n'est pas notre tradition juridique. Je suis provaccination, et centriste, mais ce passe sanitaire, non merci. »

■ Mathieu Slama, chroniqueur au Figaro, au Huffington Post

« **L**e gouvernement (...) instaure une inégalité de fait entre le vacciné et le non-vacciné et introduit donc une rupture fondamentale dans notre contrat social, fondé sur l'adhésion rationnelle du

citoyen à l'intérêt général, son consentement libre et éclairé et l'égalité devant le droit. Tous ces principes fondateurs de notre démocratie sont réduits en morceaux (...). Depuis le début de la crise sanitaire, le Parlement est réduit à une chambre d'enregistrement et toutes les décisions sont prises par un homme seul, le chef de l'Etat, assisté par un Conseil scientifique non élu et délibérant au sein du Conseil de défense dans la plus grande opacité.

(...) Nous entrons dans une société répressive, où la police pourra (...) effectuer des contrôles à l'aveugle des pass et réprimer les récalcitrants ; une société où les Français eux-mêmes pourront vérifier le QR Code de leurs concitoyens et ainsi jouer un rôle de police ; une société où chaque action de la vie quotidienne sera soumise à des règles disciplinaires strictes et contrôlées. Bref, le pass sanitaire généralisé, c'est tout un système répressif et disciplinaire qui se met en marche subrepticement, aux antipodes des principes démocratiques qui ont fondé notre République. (...) Tout cela n'a aucun équivalent dans notre histoire récente. »

Et pourtant, c'est vrai...

Le préfet de police de Paris, Didier Lallement, a été élevé par le gouvernement au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le 14 juillet.

■ La confédération CGT

« **F**idèle à sa pratique, le président stigmatise une partie de la population, plus précisément des travailleurs et majoritairement des travailleuses : le personnel soignant et non soignant des hôpitaux, des Ehpad, les aides à domicile, etc. Héros et héroïnes de cette crise, ils/elles seraient aujourd'hui des irresponsables mettant en danger la population car, soi-disant, rétifs à se faire vacciner... De qui se moque-t-on ?

(...) Pour nous, la vaccination doit se mener dans une démarche de "convaincre plutôt

que de contraindre” ; ce qui nous oppose aux mesures prises en direction des personnels (...) qui consistent à rendre obligatoire la vaccination sous peine de sanctions ; ce n'est pas la vaccination, c'est bien son obligation ! Cette obligation non seulement stigmatise une partie de celles et ceux qui n'ont pas baissé les bras ces derniers mois, bien au contraire, mais elle introduit aussi une “obligation vaccinale” à des salarié.e.s avec ce que cela implique en termes d'atteinte aux libertés individuelles. C'est une mesure qui s'appliquera aussi à l'ensemble des salarié.e.s accueillant des clients ou des usagers... autant dire la très grande majorité du monde du travail. »

■ La Fédération FO santé

« La Fédération FO-SPS prend acte des décisions politiques concernant l'obligation qui est faite au personnel des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de se faire vacciner (...) (et) de la mise en place du pass vaccinal pour l'ensemble de la population, ce qui revient en fait à une obligation vaccinale pour tous qui ne dit pas son nom.

Pour autant, la Fédération FO-SPS regrette que le gouvernement ait choisi le mode punitif, plutôt que l'aspect pédagogique pour convaincre les personnels concernés. L'injonction du gouvernement et la brutalité de l'annonce qui consiste à envisager de ne plus rémunérer les agents qui seraient récalcitrants à la vaccination ne sont pas acceptables en l'état. La Fédération FO-SPS rappelle qu'il y a quelque temps en arrière, les personnels étaient contraints de travailler sans les équipements de protection individuelle adaptés et que, y compris avec un test positif sans symptômes, ils étaient amenés à continuer d'exercer leur travail. »

■ Jacqueline Fiorentino, secrétaire fédérale Interco CFDT

« Nous sommes évidemment favorables à la vaccination, mais nous aurions préféré une approche d'accompagnement et de pédagogie des personnels soignants et non soignants encore réticents. Il serait dommageable que ces annonces amènent à des démissions » (La Gazette des communes, 13 juillet).

■ L'UD FO du Puy-de-Dôme

« C'est le gouvernement qui est responsable de la dégradation des capacités d'hospitalisation, pas les personnels soignants ! C'est le gouvernement qui a décidé avant 2020 de détruire les stocks stratégiques... C'est (lui) qui a asphyxié la recherche scientifique... C'est (lui) qui a favorisé les délocalisations de production de matériels et d'équipements... Et, aujourd'hui, c'est toujours le gouvernement qui continue de démanteler l'hôpital public, de fermer des lits et de supprimer des postes ! Dans tous les établissements des secteurs de la santé et du médico-social, la colère des personnels ne cesse de s'amplifier... Ainsi dans le Puy-de-Dôme, les syndicats FO du CHU et du CH de Riom ont lancé un appel à la grève pour le 22 juillet et à un rassemblement devant la préfecture du Puy-de-Dôme (...) L'UD FO du Puy-de-Dôme a décidé de relayer cette initiative et d'appeler les salariés à participer à ce rassemblement pour nos libertés et nos droits, nos retraites, l'assurance chômage et l'ensemble de nos revendications ! »

■ Dans de nombreuses villes, des manifestations souvent improvisées le 14 juillet

Macron descend les Champs-Élysées, le 14 juillet, sous les huées d'une partie de l'assistance. L'après-midi, plusieurs milliers de manifestants à Paris contre les mesures annoncées, dont des soignants, déguisés en révolutionnaires de 1789. Dans des dizaines de ville de province, des milliers étaient aussi dans la rue, le 14 juillet, contre les mesures « sanitaires » édictées par

Macron. Plus de 2 000 personnes à Annecy, autant à Chambéry, 4 000 à Montpellier, près de 2 000 à Lyon, 1 500 à Nantes, plus de 600 à Rouen, des centaines à Saint-Etienne, etc. Des rassemblements, des manifestations souvent improvisées, comme à Strasbourg, d'où le correspondant d'Informations ouvrières rapporte : « A 14 heures, plusieurs centaines de participants se massaient déjà place Kléber. Des prises de parole sont orga-

nisées. “Macron veut nous diviser entre vaccinés et non-vaccinés. Ne tombons pas dans le piège. Il le fait pour faire passer sa politique antisociale.” Un cortège se forme, la manifestation fait le tour du centre-ville et grossit jusqu'à rassembler un millier de participants ou plus. On y scande : “Liberté ! Macron démission”, certains chantent la chanson des Gilets jaunes. Rendez-vous est pris pour une nouvelle manifestation samedi matin. »

Et pour avoir la suite de ces informations, abonnez-vous !

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

10 numéros : 12 euros

- 5 numéros “découverte” : 7 euros 12 numéros : 17 euros
 4 mois (17 numéros) : 24 euros 6 mois (25 numéros) : 33 euros
 1 an (51 numéros) : 65 euros 1 an, pli clos : 110 euros
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.